

N3 - mardi 4 août 2009

e-lettre d'information d'EDF Production Méditerranée
et du SMADESEP à destination des acteurs du tourisme
riverains de Serre-Ponçon

Infos Cote

Cote du lac mardi 4 août à 7h00
Evolution depuis mardi 28 juillet
Débit moyen hebdomadaire entrant dans Serre-Ponçon

778,46 m NGF
- 70 cm
56 m³/s

Serre-Ponçon amorce son déstockage, point sur la situation

Depuis le début du mois de juillet et après des débits soutenus liés à la fonte des neiges, les débits entrants à Serre-Ponçon sont en légère régression. Ils se situent actuellement autour de 55 m³/s. Les services de prévision et d'expertise d'EDF prévoient une nouvelle réduction des apports en août. On compte déjà un déficit des précipitations ces trois dernières semaines (60 % de la moyenne).

Les prévisions de juillet étaient bonnes

La cote de Serre-Ponçon, qui s'était stabilisée autour de 779m NGF depuis le 1^{er} juillet, a donc débuté sa baisse depuis le 25 juillet. Dans les prochaines semaines, on devrait observer une poursuite de cette baisse, du même ordre de grandeur que la semaine passée, sans pour autant compromettre la pratique des activités touristiques. La fin de la saison estivale devrait se dérouler en toute sérénité.

La Procédure de gestion concertée des eaux de Serre-Ponçon

Compte tenu des enjeux partagés avec les territoires amont en matière d'amélioration de l'assainissement, de protection des milieux aquatiques, d'entretien des ouvrages de protection contre les crues, de partage de la ressource en eau, le SMADESEP s'est engagé depuis le milieu de l'année 2008 dans la mise en place d'un « outil de gestion concertée des eaux de Serre-Ponçon ».

Dans une perspective de développement durable, la gestion équilibrée de la ressource doit permettre la préservation des écosystèmes aquatiques, la protection de la ressource en eau, la préservation de sa qualité, ainsi que la satisfaction des usages qui lui sont liés. A cet effet, il s'avère primordial de prendre en compte l'intégralité des cours d'eau jusqu'aux têtes de bassin.

C'est donc dans le cadre d'une véritable initiative collective - portée à la fois par les élus du Conseil Général, de Serre-Ponçon, du Guillestrois et du Pays des Ecrins - que les acteurs de Serre-Ponçon et de la Haute-Durance ont choisi de mettre en place un outil à caractère opérationnel, de type « contrat de milieu », qui repose sur la concertation et l'engagement de tous les acteurs concernés dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'actions en termes d'études ou de travaux.

Au regard des enjeux communs rencontrés à l'échelle de l'ensemble du bassin versant, les élus du SMADESEP et ceux des Communautés de Communes Ubaye-Serre-Ponçon, Guillestrois, et Pays des Ecrins ont délibéré en faveur d'un engagement de principe dans une démarche « Contrat de bassin-versant Serre-Ponçon - Haute-Durance ».

Les deux prochaines années seront donc consacrées à la rédaction d'un dossier préalable de candidature à déposer auprès du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée, en espérant pouvoir soutenir par anticipation les projets d'investissement qui apparaîtront prioritaires sur le secteur aujourd'hui défini.